



17 Bis Route de la mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

Accusé de réception en préfecture
050-200057362-20240529-A2024-028-AR
Date de télétransmission : 29/05/2024
Date de réception préfecture : 29/05/2024

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-028

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société SOGETREL, 50307 Avranches pour réaliser des travaux de recalage ou remplacement d'appuis au 4 Chaudelande, à VICQ SUR MER à compter du 10 juin 2024 et jusqu'à fin de travaux,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise SOGETREL est autorisée à intervenir au 4 Chaudelande, à VICQ SUR MER pour réaliser des travaux de recalage ou remplacement d'appuis à compter du 10 juin 2024 et jusqu'à fin de travaux.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise SOGETREL.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise SOGETREL et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 28 mai 2024

Le Maire,

Richard LETERRIER

